



EMPLOI ET HANDICAP

HISTOIRE DE CAS, HISTOIRE DE PIERRE MAYENCE

Une chronique de Carlos Angel



Carlos Angel est diplômé au baccalauréat en anthropologie à l'UdM en 1997 et au baccalauréat en psychologie à la même université en 2000. Il a travaillé en tant que conseiller en emploi pour le Carrefour jeunesse emploi de Verdun, par la suite en tant qu'agent d'aide socio-économique pour la sécurité du revenu et depuis 2004 en tant que conseiller en emploi pour MÉMO-Qc. Depuis début 2010, il a de plus la responsabilité de la supervision clinique auprès de l'équipe en employabilité.

NDLR: Pour ce numéro du Paraquad, c'est Carlos Angel, conseiller en emploi et superviseur clinique chez MÉMO-Qc, qui prend la relève de la chronique sur le thème de l'emploi habituellement rédigée par Mélissa Lévy. Il a choisi de vous présenter des clients qu'il rencontre dans le cadre de son travail ainsi que le cheminement qu'ils font ensemble, puisqu'il explique: « ce que j'aime dans mon travail, c'est d'accompagner un client d'un point à un autre tout en surmontant les divers défis qui nous attendent - le client et moi - en cours de route. » Vous pourrez lire ses histoires de cas une fois par année dans nos pages. Une fois ces présentations faites, nous lui cédon's la parole.

Pour cette chronique, nous avons pensé vous présenter l'histoire de monsieur Pierre Mayence, notre client à Moelle épinière et motricité Québec depuis mai 2011, qui est tétraplégique, mais aussi entrepreneur.

L'histoire de monsieur Mayence débute en Belgique, son pays d'origine, en 1969. Il a grandi à la campagne entouré d'animaux que ses parents élevaient pour en faire du commerce. Dès son jeune âge, il faisait des affaires avec ses camarades d'école. Il aimait vendre et acheter des choses à ses amis qu'il revendait par la suite, et les profits de ses ventes lui servaient à acheter des nouvelles choses à vendre. Avec une partie de l'argent qu'il se faisait, monsieur se payait ce qu'il aimait : des bonbons, des vêtements et, plus tard, du matériel pour faire du cheval. C'était l'un de ses passe-temps favoris à une certaine période de sa vie. Jeune adulte, il a fait l'élevage de moutons, de poulets et de lapins. Il vendait les animaux qu'il élevait. Il investissait ailleurs l'argent amassé pour ainsi continuer à commercer. Comme son parcours en témoigne, la fibre entrepreneuriale et le goût du commerce coulent dans ses veines depuis qu'il est tout jeune. Sur le plan scolaire,

Comme son parcours en témoigne, la fibre entrepreneuriale et le goût du commerce coulent dans ses veines depuis qu'il est tout jeune.

monsieur a fait des études en agronomie en Belgique. Ses études ne lui ont malheureusement pas permis de décrocher un emploi. C'est en constatant ses difficultés à intégrer le marché du travail belge qu'il a décidé de quitter son pays pour s'installer au Québec qu'il avait découvert quelques années auparavant par le biais d'amis.

C'est ainsi qu'à l'âge de 26 ans, monsieur Mayence arrive au Québec avec la ferme intention de faire du commerce et de démarrer une entreprise à son compte. C'était l'objectif à la base de son projet

OIRE DE VIE, HISTOIRE

d'immigration. Son idée de départ était de faire de l'importation des fleurs séchées. Finalement, son choix d'affaires s'est arrêté sur l'importation d'emballages haut de gamme pour des chocolatiers, pâtisseries et boulangers. En homme d'affaires averti et prévoyant, monsieur avait pris des arrangements avec des fournisseurs belges avant de quitter pour le Québec, ce qui lui a permis de passer des commandes qu'il a reçues quelques temps après son arrivée. Les stocks de la compagnie naissante se composaient majoritairement de boîtes à gâteaux, de produits pour traiteurs, de sacs à pains, etc.

Dans les premiers temps, la vente des produits était assurée par monsieur Mayence qui faisait du porte à porte. Les heures de travail durant les premières années étaient longues et difficiles financièrement. Monsieur a dû attendre plusieurs années avant de se verser un salaire convenable. À ses débuts au Québec, monsieur cognait aux portes et entreposait ses stocks dans le sous-sol de sa maison, mais il a obtenu ses premiers locaux commerciaux en 2000. C'est aussi cette même année que monsieur a embauché une première secrétaire qui s'occupait de recevoir les appels et les commandes pendant qu'il était sur la route à la recherche de nouveaux clients. En 2006, l'entreprise qui portait et porte toujours le nom de Florisec Inc. comptait 4 employés. C'est à ce moment que monsieur Mayence a pu se verser, ce qu'il appelle lui-même, un salaire raisonnable. L'entreprise avait pris son envol, elle était connue et les commandes affluaient. L'ascension de Florisec Inc. a duré 4 ans et a dû ralentir le 14 août 2010, alors que monsieur s'écrasait sur le sol en parachute et devenait tétraplégique. Ce moment charnière de son histoire allait orienter le reste de sa vie à dix mille lieux de ce qu'il aurait imaginé.

Cet ancien instructeur de saut en parachute, ayant à son actif 1200 sauts, a vécu, cette journée là, l'accident qui a changé sa vie à tout jamais. À entendre monsieur Mayence, ce qui a changé pour lui depuis son accident, c'est de ne plus avoir le plaisir des petites choses de la vie comme de cuisiner et de manger ce qu'il aimait

manger. Aujourd'hui, il se dit dépendant des autres à 100 % pour tout. Il se sent limité dans ses déplacements, alors qu'avant son accident, il aimait décider du moment et du lieu où il allait sortir. Depuis, il dépend d'un tiers pour le préparer et l'amener là où il le veut.

Lors de ses rares sorties à l'extérieur, monsieur vit avec les nouvelles limites de son corps, notamment par rapport à ses capacités, ne serait-ce que face à la température ambiante. En effet, en été il supporte peu la chaleur et doit rapidement chercher de l'air conditionné pour abaisser la température de son corps. Comme il le dit lui-même, ce ne sont pas tous ses amis qui ont l'air conditionné à la maison et bien souvent cette nouvelle condition le décourage d'accepter une invitation à passer du temps à l'extérieur. En hiver, c'est le cas contraire. Il fait trop froid pour lui et cela aussi le décourage bien souvent de s'aventurer dehors durant les temps froids.

En fait, aujourd'hui, monsieur passe le plus clair de son temps dans la chambre qu'il loue dans une résidence pour personnes âgées, un des seuls endroits où il a pu trouver les services requis à sa condition de tétraplégique. La

Sa chambre lui sert de refuge, de lieu d'habitation et de bureau, le temps que son entreprise déménage dans des nouveaux locaux plus grands où il pourra avoir un poste adapté.

chambre en question lui sert donc de refuge, de lieu d'habitation et de bureau, le temps que son entreprise déménage dans des nouveaux locaux plus grands où il pourra avoir un poste adapté. Par ailleurs, il mentionne avoir exclu l'idée de s'acheter une

maison, idée qu'il avait envisagé jusqu'à l'été dernier. Depuis, il a réfléchi à son idée et même s'il possède la mise de fond qui pourrait lui permettre d'acquérir une propriété, il a changé d'idée notamment à cause des trop grandes ressources financières que cela pourrait demander, surtout au niveau du personnel à embaucher qui devrait s'occuper de lui.

En rêvant un peu, monsieur Mayence mentionne que s'il avait beaucoup d'argent (comme Philippe - joué par François Cluzet dans le film Intouchables), il pourrait se permettre d'avoir une maison et du personnel qui veillerait à sa santé, qui lui ferait la cuisine, qui s'occuperait de la maison, etc. Et il ajoute que s'il pouvait choisir, il préférerait



HISTOIRE DE CAS, HISTOIRE DE VIE, HISTOIRE DE PIERRE MAYENCE

Une chronique de Carlos Angel

gagner 2000 \$ et partir en voyage par ses propres moyens que de gagner 1 million et être dépendant des autres.

Une chose semble claire dans la conversation avec monsieur, c'est que son confinement dans sa chambre ne semble pas le rendre ni malheureux ni aigri. Au contraire, il nous mentionne, avec sa franchise habituelle, qu'aujourd'hui ce qui lui manque plus que tout, c'est la cuisine qu'il aimait tant faire avant son accident. Pour le reste, monsieur nous dit ne faire partie d'aucune association ou regroupement, avoir très peu de passe-temps, mais ne pas se sentir malheureux pour autant. Par contre, il ajoute à plusieurs reprises qu'il n'aime pas dépendre des autres. Avec cette affirmation, nous proposons une hypothèse à monsieur : dans sa chambre, monsieur semble retrouver un peu de son autonomie qu'il chérit tant, notamment en dépendant au strict minimum des autres. Monsieur nous mentionne à deux reprises qu'il n'avait jamais envisagé la chose de cette façon et semble songeur.

Pour une question plus personnelle, comme l'amour, monsieur Mayence dit ne pas y croire dans son cas. En fait, il dit ne pas croire qu'une femme puisse jeter son dévolu sur une personne dans sa condition de tétraplégique. Monsieur mentionne que les sacrifices que cela demanderait à l'autre sont trop importants pour vraiment croire à l'amour. Même si cela pouvait un jour se produire, monsieur croit que les risques que madame parte sont trop grands pour tenter cette aventure. Dans un tel scénario, monsieur se retrouverait tout seul, sans personne sur qui compter et ne semble pas vouloir explorer cette avenue. Plus loin dans la rencontre, monsieur nous dira que si sa femme s'était retrouvée dans sa condition de tétraplégique, il serait resté avec elle, surtout si lui l'aimait. Après tout ceci, on ne peut que souhaiter à monsieur de trouver une femme qui l'aimera pour l'homme qu'il est et qui sait peut-être que cela pourra lui redonner confiance en l'amour un jour.

Où se voit-il dans 5 ans ? À cette question, il répond que son entreprise continuera à grandir, quoique moins vite qu'il le voudrait, car sa condition de personne tétraplégique le limite notamment au niveau de ses déplacements. En effet, avant son accident de parachute, monsieur avait l'habitude de visiter les grands salons de la pâtisserie comme celui de Paris où il pouvait être au

courant de tous les nouveaux produits pouvant augmenter les catalogues de Florisec. Inc. Pour monsieur, se rendre aujourd'hui dans un tel salon lui demanderait des moyens financiers qu'il dit ne pas pouvoir se permettre. Il est conscient que pour un tel voyage, il aurait besoin d'avoir quelqu'un qui l'accompagnerait en tout temps, d'un véhicule adapté sur place, d'un infirmier personnel, etc. Ce type de déplacement étant écarté pour le moment, monsieur continue à faire affaire avec des distributeurs avec qui il travaille depuis 15 ans. Bon an mal an, sa compagnie ajoute chaque année des nouveaux produits à son catalogue actuel de près de 3500 produits.

La question de la visite des salons de la pâtisserie a glissé en cours d'entrevue vers l'accessibilité des lieux et monsieur Mayence s'est plu à vanter le Québec sur ce plan. Contrairement à l'Europe, où monsieur juge que l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite est beaucoup moins présente, le Québec innove dans ce domaine. En effet, le vieux continent européen aurait moins de trottoirs adaptés pour les fauteuils roulants, moins de places de stationnement ainsi que moins d'autobus adaptés à sa condition ou à celle d'autres personnes à mobilité réduite. La prise en charge par le gouvernement (ex. adaptation des voitures, de la maison, etc.) serait en retard en Europe comparativement à l'Amérique du Nord.

Où se voit-il dans 5 ans? À cette question, il répond que son entreprise continuera à grandir, quoique moins vite qu'il le voudrait, car sa condition de personne tétraplégique le limite notamment au niveau de ses déplacements.

Nous souhaitons à monsieur Mayence et à Florisec Inc. une belle continuation et encore beaucoup d'années de succès !